

**MAIRIE
DE
SAINT PIERRE DE BELLEVILLE
73220**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers :

En exercice : 9
Présents : 6
Votants : 8

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept mai à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Pierre de Belleville, dûment convoqué le 07/05/2024, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Christine BOUCLIER BEAUCHET, Maire.

Présents : Mme POLLET Catherine – Mrs BERARD Olivier – DEQUIER Gérard – POLLET Bernard – SAMSON Julien

Absents : DUPONCHEL Magali

VILLARD Michel donne pouvoir à Christine BOUCLIER BEAUCHET

VILLARD Dominique donne pouvoir à Olivier BERARD

M. SAMSON Julien a été nommé secrétaire de séance.

OBJET : VIDEOPROTECTION- RAJOUT DE 2 CAMERAS.

Madame le Maire expose au conseil municipal que la Commune souhaiterait rajouter 2 caméras supplémentaires au niveau du rond-point de l'autoroute pour la vidéoprotection.

Madame le Maire rappelle qu'il sera donc installé au total 14 caméras dans les zones stratégiques de la Commune.


Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la mise en place de 2 caméras de vidéoprotection supplémentaires
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en place de ce dispositif.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte.

Le/la secrétaire de séance :



Pour copie conforme,

Le maire,

Christine BOUCLIER BEAUCHET

